

Montréal, le 21 novembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et
demandes de modification des tarifs de Gazifère à compter du
1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024
Dossier de la Régie : R-4194-2022, Phase 3B

Dans sa correspondance du 10 novembre 2023¹, la Régie de l'énergie (la Régie) annonçait, dans le cadre du dossier susmentionné, la tenue d'une audience visant à examiner la conformité réglementaire en vue de l'approbation des caractéristiques contractuelles d'une entente d'achat de GSR envisagée par Gazifère.

La Régie tiendra l'audience relative aux questions détaillées dans sa correspondance, **à compter de 9 h, le 29 novembre 2023, en mode hybride, soit en présentiel aux bureaux de la Régie ainsi que par visioconférence avec l'application Microsoft Teams**. Le lien pour rejoindre l'audience sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

La Régie demande aux participants de confirmer leur mode de participation à l'audience **au plus tard jeudi le 23 novembre 2023 à 12 h**. Ceux qui opteront de participer par visioconférence sont invités à se joindre à la plateforme Teams à compter de 8h30 afin de s'assurer du bon fonctionnement de leur équipement. Aux fins de la planification de l'audience, la Régie invite également les parties à lui faire parvenir le temps prévu pour leur participation à l'audience.

À cette fin, la Régie rappelle aux participants de s'assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie \(Microsoft Teams\)](#) et de consulter le [Guide technique Microsoft Teams pour les participants aux audiences devant la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

¹ Pièce [A-0071](#).

La Régie s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité afin de pallier les imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience en mode hybride.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml